



Université
Perpignan
Via Domitia

CRÉATRICE D'AVENIRS DEPUIS 1350



BAC+5
NIVEAU 7

MASTER

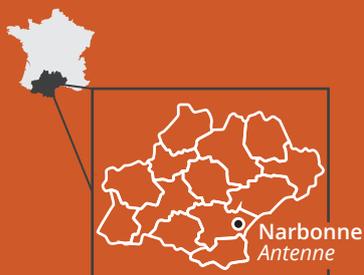
Droit de l'environnement et de l'urbanisme

PARCOURS DROIT DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Formation accessible en :

- Formation initiale Formation en alternance Formation continue

LOCALISATION



Narbonne
Antenne

RECRUTEMENT

NIVEAU

Etre titulaire d'un diplôme Bac + 3 ou tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique.

Possibilité de VAE.

MODALITÉS D'ADMISSION

Master 1 : candidatures via la plateforme nationale MONMASTER
<https://monmaster.gouv.fr>

Master 2 : candidatures via l'application eCandidat :
<https://candidatures.univ-perp.fr>

OBJECTIFS

Le master vise à former des généralistes dans un domaine de spécialité. Les enseignements, conçus avec les professionnels, nombreux à intervenir dans la formation, sont des enseignements de spécialité avec une vision transversale (environnement, urbanisme, immobilier). De plus, les 44 semaines de stage donnent une forte dimension pratique qui assure un recrutement rapide après l'obtention du diplôme.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



La singularité du master Droit de l'environnement et de l'urbanisme est d'abord d'assurer une professionnalisation forte avec exclusivement des enseignements de spécialité dès le master 1. Il s'agit ensuite d'une formation transversale permettant d'approfondir l'ensemble de l'environnement juridique des opérations d'aménagement du territoire. Enfin, le master est conçu avec les professionnels (et constitue une formation de référence pour la Fédération Nationale de l'Immobilier, FNAIM et son Ecole Supérieure de l'Immobilier, ESI), en visant une dimension pratique renforcée par l'équivalent d'une année de pratique professionnelle (stage) sur les deux années de formation. Ce choix de professionnalisation explique la très bonne insertion des diplômés dans le monde du travail, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le diplômé disposera des compétences suivantes :

- **Maîtrise des instruments** de protection de l'environnement et de gestion des risques
- **Maîtrise du cadre juridique** et des politiques publiques d'aménagement du territoire
- **Élaboration et contrôle des instruments** de planification territoriale environnementale et urbanistique
- **Maîtrise et contrôle des instruments** d'urbanisme réglementaire et opérationnel
- **Maîtrise du cadre financier et juridique** des opérations foncières et de construction

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Programme complet
de la formation

Fiche RNCP
N°34080



ANNÉE 1

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
Droit de l'environnement	Responsabilité des constructeurs
Droit général de l'urbanisme	Droit de l'urbanisme opérationnel
Droit et gestion des risques	Maîtrise d'ouvrage public et commande publique
Aménagement du territoire, politique de la ville et habitat social	Droit spécial de l'environnement
Droit de l'eau	Droit du littoral et de la montagne
Compétences numériques	Fiscalité environnementale et participations d'urbanisme
Cadre juridique des travaux publics	Langues
Contrats de construction	Conférences socio-professionnelle et séminaires de méthodologie
	Conduite d'un projet immobilier : évaluation économique, gestion des opérations

ANNÉE 2

SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
Techniques de construction et expertises techniques	Droit pénal de l'urbanisme et de l'environnement
Droit des transports publics	Contentieux de l'urbanisme
Droit des installations classées	Contentieux foncier
Législation spéciale de l'urbanisme	Intercommunalité et développement urbain
Droit du patrimoine culturel	Opérations d'urbanisme durable
Droit des énergies renouvelables	Pratique du droit de l'urbanisme et de l'environnement
Droit du développement durable (aspects internationaux et internes)	Langues
Droit rural et forestier	Encadrement Direction Etude Recherche
	Conférences socio-professionnelle

ORGANISATION DE LA FORMATION



Durée : 2 ans

Volume horaire : 663 heures d'enseignement (324 en M1 et 339 en M2)

Langue enseignée : Anglais ou espagnol

Volume des enseignements en langue étrangère : 24 heures

Stages, stages à l'étranger : Stage obligatoire de 20 semaines en master 1, stage obligatoire de 24 semaines en master 2. Alternance (Paris)

Nombre de crédits : 120 ects

ET APRÈS

- Accès aux professions de l'immobilier et de l'aménagement réglementées par une **carte professionnelle** basée sur un cursus juridique
- **Expertise juridique** (montages juridiques de l'intervention publique ou privée, des partenariats publics privés, des conventions, des contrats de coopération et des programmes...);
- **Spécialisation en pré-contentieux et contentieux** de l'environnement et de l'urbanisme dans les institutions de droit public et du droit privé, en cabinet, étude ou auprès des tribunaux et cours ;
- **Conduite de projets environnementaux**, d'aménagement urbanistique avec ou par les collectivités, de promotion immobilière, avec les structures déléguées ou leurs partenaires privés des secteurs marchands ou non lucratifs ;
- **Ingénierie administrative** (montages juridiques de l'intervention publique, des partenariats publics privés, des conventions, des contrats de coopération et des programmes...).

LES PLUS

- Professionnalisation par le choix entre formation initiale avec 1 an de stage à Narbonne, ou formation en alternance (ESI) à Paris.
- Partenariat avec des acteurs professionnels et institutionnels.
- Réseau d'anciens et association étudiante.
- Campus de taille humaine, BU et connecté.
- Ouverture à la recherche (journée d'étude, colloque) par les enseignants-chercheurs et possibilité de poursuite en thèse.
- Bonne insertion professionnelle à courte échéance.

INFOS PRATIQUES

CONTACT PÉDAGOGIQUE

Frédéric BOUIN
frederic.bouin@univ-perp.fr

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Bénédicte BESSON ou
Valérie MEYNARD
*Secrétariat Environnement/
Urbanisme/Immobilier*
Tél : +33 (0)4 68 90 11 28
dep-envurba@univ-perp.fr
Sophie DEBRÉSIE
Scolarité ESI Paris
Tél. : +33 (0)1 71 06 30 22
esi-scolarite@fnaim.fr

ANTENNE DE NARBONNE
avenue Pierre de Coubertin
11100 Narbonne

CONTACT SERVICE DE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

sfc@univ-perp.fr



**Université de Perpignan
Via Domitia**

52 avenue Paul Alduy
66 860 Perpignan Cedex 9
33 (0)4 68 66 20 00

www.univ-perp.fr